

SD Vélo

Fédération de la Chataigneraie Limousine

Focus CDC Pays de Nexon – Monts de Châlus

Synthèse - Phases 1, 2 et 3



A – Rappel du contexte et de la démarche

Vélo : De quoi parlons-nous ?

Vélo « utilitaire »

- Dépl. Domicile/Travail & Domicile/Ecole
- Dépl. du quotidien (< 3-5 km)

Vélo « Récréatif - loisirs »

- Promenade & randonnée
- Sport (Course, VTT...)
- Week-end

Vélo « Récréatif - tourisme »

- Itinérants
- Vacanciers
- Week-end

Un contexte national très favorable



Un Schéma Directeur Vélo, pour quoi faire ?

C'est tout d'abord ...

La mise en pratique des orientations stratégiques déjà adoptées dans le PCAET/ les 2 PLUI et la démarche TEPOS, en faveur d'une transition écologique et durable de l'intercommunalité.

... c'est-à-dire :

un document qui définit la politique cyclable sur le territoire intercommunal et les communes sur les 5-10 ans à venir, ainsi qu'un outil de programmation et de planification des aménagements cyclables pour développer les déplacements à vélo (utilitaires et récréatifs).

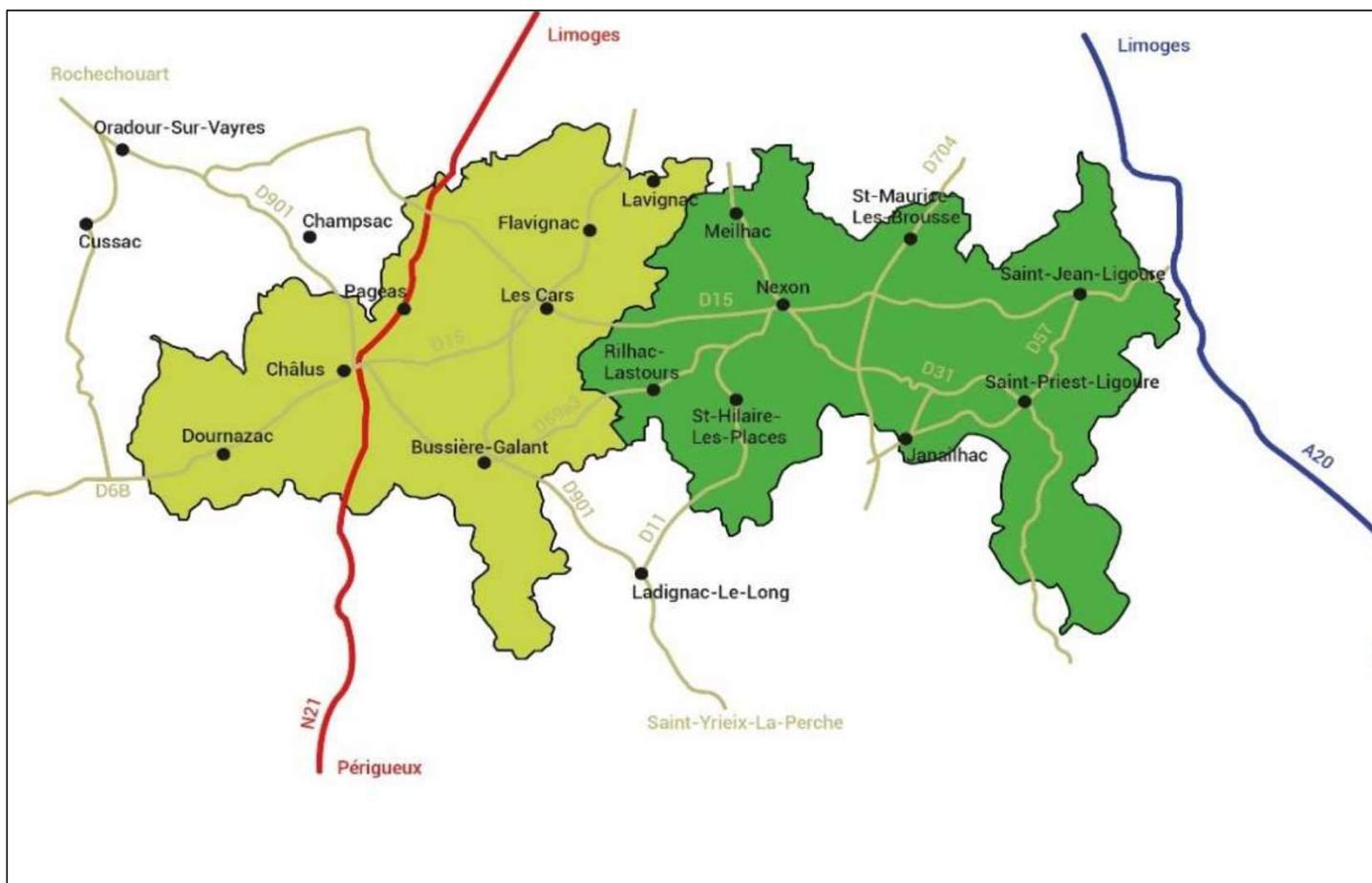
Mais une politique cyclable ne se limite pas au développement d'infrastructures !

Dans le cadre d'un Schéma Directeur Vélo, il s'agit aussi de définir les actions qui facilitent et encouragent la pratique du vélo et le développement de services dédiés (location, réparation-entretien, apprentissage...) sur le territoire.

Enfin, c'est ...

Une démarche participative dans laquelle il faut intégrer les usagers, les habitants et les parties prenantes.

SD Vélo CDC Pays de Nexon – Monts de Châlus



Phase 1 : Elaboration du diagnostic

→ COPIl Septembre 2020

Phase 2 : proposition de scénarii d'itinéraires cyclables structurants d'intérêt communautaire

→ COPIl Janvier 2021

Phase 3 a) : préconisations pour le développement d'un réseau de vélos électriques en location sur le territoire

Phase 3 b) : préconisations pour une communication/sensibilisation à l'usage du vélo

→ COPIl Mai 2021

B – Phase 1 – Diagnostic

Enjeux CDC – Aménagements existants et en projet

- Vélo utilitaire :

- Voie verte Châlus-Oradour/Vayres 13 km (60% piétons/40% vélo)
- Centre-bourgs – 3/4 des communes disposent de zones 30 et seulement 1/4 de zones de rencontre. Apaisement de la vitesse
- Pageas prévoit l'aménagement d'une zone 30 et Flavignac une zone de rencontre
- Centre-bourgs - absence d'aménagements cyclables spécifiques (type bandes cyclables, sas à vélo...)

- Vélo récréatif :

- En dehors du tronçon de voie verte, aucun tronçon de véloroute n'a encore été aménagé (sécurisation et panneautage pour la traversée ou l'usage de routes départementales) – aménagements prévus entre 2021 et 2023.
- Projet d'itinéraire L. d'Arabie au point mort coté Haute-Vienne

Enjeux CDC – Conditions de circulation

- Pratique du vélo :
 - Pratique observée très faible : sur 2 jours d'observation en journée : une douzaine de cyclistes (8 course/route, 3 loisir-promenade, 1 utilitaire)
 - 46 répondants à l'enquête :
 - 50% de femmes (37% FCL)
 - 30% pratique sportive (41% FCL)
 - 80 % pratique de promenade (82% FCL)
 - 46 % pratique utilitaire (idem FCL) dont 57% régulièrement au moins 1 fois par semaine (66% FCL)
- Sécurité routière :
 - Routes départementales principales (vitesse parfois excessive)
 - Petites routes communales et départementales, trafic très faible voir inexistant et difficile de rouler à 80 km/h
 - Entrées et sorties d'agglomération (efficacité des aménagements de type chicane, ralentisseurs, sinon...)
 - Points noirs déclarés par les communes :
 - route de Valette et carrefour du Brouillet – Nexon ?
 - carrefour D15/D20 - Les Cars ?
 - Carrefour RD17 et RD17A – Meilhac ?
 - Route de Jourgnac (extérieur bourg - croisement avec la RD11) – St Maurice les Brousses - Oui
 - Croisement départementale avec RN21 – Pageas - Oui

Enjeux CDC – Conditions de stationnement

- Centre-bourgs :
 - Quelques « Attache-roues » (à bannir) à proximité de certains équipements publics sur Nexon, St Maurice les Brousses...
 - Absence d'attache-vélo dans toutes les communes
- Gares :
 - 1 abri vélo avec attache-vélo de qualité à la gare de Nexon (présence régulière de d'un ou 2 vélos)
 - Absence de stationnement et de vélos, observé à Buissière-Galant et Lafarge

Enjeux CDC – Services et parties prenantes

- Services existants :
 - Vélocistes : 1 à Chalus et 1 à Nexon
 - Location : SIVU de la Voie Verte à Châlus
- Parties prenantes identifiées :
 - 3 associations de cyclistes (Cyclistes des Places, Union Cycliste de Flavignac, Les amis du vélo de Châlus)
 - Centre social de Nexon

Bilan des marges de manœuvre

- Des polarités territoriales avec des usagers potentiels (déplacements du quotidien – 3km, loisirs et tourisme)
- Des aménagements existants pour apaiser la vitesse dans la plupart des centres-bourgs...
... mais absence d'aménagements cyclables et manque évident de stationnement vélo.
- Des routes départementales et communales à faible trafic routier permettant le développement des véloroutes et les liaisons intercommunales
- Des boucles cyclo-touristiques pour étayer l'offre cyclable intercommunale...
- Des acteurs publics et privés motivés

→ **Une bonne base pour de travail pour passer à l'action**

C – Phase 2 – Préconisations / Plan d'actions

Le Plan d'actions du Schéma Directeur Vélo

Action n°1 Développer les continuités cyclables structurantes dans chaque commune pour les déplacements du quotidien

Action n°2 Créer un maillage cyclable intercommunal à l'échelle de chaque Communauté de Communes

Action n°3 Travailler sur les interconnexions avec les territoires voisins (continuité et cohérence des aménagements cyclables, multimodalité)

Action n°4 Asseoir le maillage des vélo-routes et des boucles vélo (loisir, sport et tourisme) pour renforcer l'attractivité cyclo-touristique du territoire

Action n°5 Développer les stationnements vélos dans chaque commune selon les besoins réels des usagers

Action n°6 Renforcer la prise en compte des déplacements à vélo dans les projets d'aménagement ainsi que dans les documents d'orientations et d'urbanisme

Action n°7 Développer la culture et l'apprentissage du vélo auprès des habitants, des élus et de publics variés (jeunes, actifs, retraités...)

Action n°8 Renforcer la mise en réseau des parties prenantes

Action n°9 Favoriser le développement des services « vélo » (entretien, réparation, équipement, location, vente, formation et apprentissage...)

Action n°10 Suivre, animer et évaluer la mise en œuvre du schéma directeur Vélo

➤ **Pour plus de précisions, se référer au Plan d'actions détaillé du SD vélo de la Châtaigneraie Limousine**

Le Plan d'actions du Schéma Directeur Vélo

Numéro de l'action.
Il ne s'agit pas d'un ordre
de classement hiérarchisé

Intitulé de l'action

Action n°1	<i>Développer les continuités cyclables structurantes dans chaque commune pour les déplacements du quotidien</i>				
Sécurisation des cyclistes	Partage de l'espace public	Vélo utilitaire	Vélo récréatif	Information et sensibilisation des habitants	Formation des usagers et futurs usagers

-  Prio : Priorité de l'action
-  M0 : Mise en Œuvre de l'action
-  € : Estimation du coût de l'action
-  Fort
-  Moyen
-  Faible

Les 6 grandes thématiques traitées dans le schéma directeur vélo.
Coloration en vert si l'action proposée a un effet de levier important sur cette thématique

Le Plan d'actions du Schéma Directeur Vélo

AXE 1 : ADAPTER LE TERRITOIRE AUX PRATIQUES CYCLABLES

Maillage et continuités cyclables / aménagements cyclables et espaces publics / sécurité routière

Pour plus de détails, se référer au Plan d'actions détaillé du SD vélo de la Châtaigneraie Limousine

Action n°1	Développer les continuités cyclables structurantes dans chaque commune pour les déplacements du quotidien				
Sécurisation des cyclistes	Partage de l'espace public	Vélo utilitaire	Vélo récréatif	Information et sensibilisation des habitants	Formation des usagers et futurs usagers



- **Identifier les axes structurants afin de créer des continuités cyclables sécurisées entre les principaux pôles générateurs de déplacements des communes.** Réaliser des aménagements légers de type bandes cyclables ou marquage de continuité avec une signalétique et un jalonnement adapté.
- **S'appuyer sur le développement de zones 20 et 30 pour apaiser la vitesse des automobilistes, sécuriser les cyclistes** et permettre le double-sens cyclable afin de rétrécir les distances parcourues en vélo.
- **Sécuriser les traversées des axes importants en terme de trafic routier lorsque c'est nécessaire** (notamment N21, D704, D17...)
- **Faire de la place au vélo sur l'espace public** en supprimant quelques places de stationnement voiture (sur une place publique, en longitudinal dans une rue) pour renforcer la visibilité des cyclistes
- **Prévoir le budget pour l'entretien régulier des aménagements cyclables** (nettoyage au sol, réfection périodique des marquages au sol...).

→ Cartes de préconisations établies pour chaque commune

Pilote(s) de l'action : Communes et CDC

Action n°2		Créer un maillage cyclable intercommunal au sein de chaque Communauté de Communes			
Sécurisation des cyclistes	Partage de l'espace public	Vélo utilitaire	Vélo récréatif	Information et sensibilisation des habitants	Formation des usagers et futurs usagers



- **Développer les connexions entre communes en s'appuyant si possible sur les véloroutes en projet** afin de mutualiser les usages (touristique, loisir et utilitaire) et les moyens (aménagement cyclables, limitation de vitesse, panneautage et signalétique vélo).
- **Identifier les connexions stratégiques entre centre-bourgs et/ou villages-hameaux situés à proximité (3 à 5 km maximum) pour créer un maillage cyclable continu à l'échelle intercommunale** Particulièrement sur les secteurs « charnières » suivants : Nexon-St Hilaire les Places-St Maurice les Brousses, Les Cars-Flavignac, Châlus-Bussière-Galant
- **Aménager ces connexions en cohérence avec le réseau cyclable utilitaire des centre-bourgs**

→ Cartes de préconisations établies à l'échelle intercommunale

Pilote(s) de l'action : CDC et communes

Action n°3	Travailler sur les connexions avec les territoires voisins (cohérence des continuités cyclables, multimodalité)				
Sécurisation des cyclistes	Partage de l'espace public	Vélo utilitaire	Vélo récréatif	Information et sensibilisation des habitants	Formation des usagers et futurs usagers



- **Créer la continuité des liaisons cyclables avec territoires voisins** (Autres CDC de la Châtaigneraie Limousine, Limoges Métropole et le départements de Dordogne) :
 - Châlus-CDC Ouest Limousin (SIVU de la Voie Verte), St Hilaire les Places – CDC Pays de St Yrieix la Perche (V56), St Jean de Ligoure – CDC Briance Sud-Haute Vienne et SDIAC de Limoges Métropole, Dournazac – Miallet en Dordogne (via la véloroute régionale permettant ensuite la connexion à la V92 au niveau de Thiviers), Bussière-Galant Gare – Montcigoux (village proche de la gare faisant partie de la commune de St Pierre de Frugie en Dordogne)
- **Les communes ayant une gare TER** doivent valoriser cet atout dans leur stratégie de mobilité durable. Multimodalité (Couplage Vélo / TC) et portes d'accès au territoire.

Pilote(s) de l'action : Communes, CDC et Fédération de la Châtaigneraie Limousine

Action n°4	Asseoir le maillage des vélo-routes et des boucles vélo (loisir, sport et tourisme) pour renforcer l'attractivité cyclo-touristique du territoire				
Sécurisation des cyclistes	Partage de l'espace public	Vélo utilitaire	Vélo récréatif	Information et sensibilisation des habitants	Formation des usagers et futurs usagers



- **Affinage des itinéraires des vélo-routes** (adaptation du tracé, itinéraire alternatif pour gagner en cohérence avec le développement local du vélo...).
- **Adapter certaines boucles/itinéraires cyclables pour mutualiser les usages** (touristique, loisir, sport et utilitaire)
- **Développer l'itinérance cyclable locale (2-5 jours)**, offre intermédiaire entre la boucle à la journée pour les habitants et les clientèles en séjour, et la grande itinérance des cyclotouristes en transit.
- **Travailler sur l'implantation de services localisés pour l'itinérance cyclable** (cycloroute et VTT) à travers le territoire de la Châtaigneraie Limousine (Escale, point de Bivouac, consigne...)
- **Encourager l'usage des applications mobile de guidage vélo** (loopi, open runner, géovélo, googlemaps,...)

Pilote(s) de l'action : Fédération de la Châtaigneraie Limousine, CDC/OTI et communes

Action n°5	Développer les stationnements vélos dans chaque commune selon les besoins réels des usagers				
Sécurisation des cyclistes	Partage de l'espace public	Vélo utilitaire	Vélo récréatif	Information et sensibilisation des habitants	Formation des usagers et futurs usagers



- **Développer le stationnement vélo avec des attache-vélos de qualité** (arceaux permettant d'attacher le cadre et les roues, plus stables et plus sûr contre le vol) **en veillant à leurs emplacements** (devant les commerces et les services de proximité)
- **Diagnostiquer le stationnement existant et le modifier le cas échéant** (équipement inadapté, mal positionné...)
- **Transformer certaines places de stationnement voiture en place de stationnement vélo, en particulier celles à proximité des passages piétons.**
- **Encourager les établissements scolaires et les employeurs publics et privés à mettre en place des stationnements vélos sécurisés pour leurs usagers ou salariés.** (Idem pour les copropriétés)

Pilote(s) de l'action : Communes et CDC

Action n°6	Renforcer la prise en compte des déplacements à vélo dans les projets d'aménagement ainsi que dans les documents d'orientations et d'urbanisme				
Sécurisation des cyclistes	Partage de l'espace public	Vélo utilitaire	Vélo récréatif	Information et sensibilisation des habitants	Formation des usagers et futurs usagers



- **Faire du développement de la pratique cyclable une réelle opportunité de changement et de transition du territoire** (revalorisation des centre-bourgs, développement de nouveaux quartiers ou la réalisation de nouveaux équipements...);
- **Mieux intégrer les pratiques cyclables dans les documents d'urbanisme stratégiques et opérationnels (SCOT, PLU/PLUI...).**
- **Articuler la mise en œuvre du schéma vélo avec le volet mobilité du PCAET et la démarche TEPOS.**
- **Intégrer la planification des aménagements cyclables à la programmation des travaux de voirie de la commune ou de l'intercommunalité** (pour éviter les impairs et les incohérences...).

Pilote(s) de l'action : CDC et communes

Le Plan d'actions du Schéma Directeur Vélo

AXE 2 : CREER LES CONDITIONS D'UN ECO-SYSTEME "VELO"

Information et sensibilisation / accompagnement du changement /
apprentissage / services vélo / mise en réseau des acteurs et des parties
prenantes

Pour plus de détails se référer au Plan d'actions détaillé du SD vélo de la Châtaigneraie Limousine

Action n°7	Développer la culture et l'apprentissage du vélo auprès des habitants, des élus et de publics variés (jeunes, actifs, retraités...)				
Sécurisation des cyclistes	Partage de l'espace public	Vélo utilitaire	Vélo récréatif	Information et sensibilisation des habitants	Formation des usagers et futurs usagers



- **Avoir une approche multi-dimensionnelle et complémentaire des usages du vélo** (utilitaire, récréatif, touristique) **pour accompagner les changements** et bénéficier à terme de retombées économiques, environnementales et sociales sur le territoire.
- **Mieux identifier les initiatives existantes autour du vélo sur le territoire**, pour mieux les valoriser et les diffuser.
- **Sensibiliser, informer et communiquer auprès des habitants, des employeurs... pour valoriser la pratique du vélo** (prime mobilité durable de 400 €/an, aides financières à l'acquisition d'un VAE, « coup de pouce vélo » ...)
- **Prospecter et favoriser la création d'un vivier de formateurs locaux via les parties prenantes du territoire** (clubs cyclistes, associations, centres sociaux et de loisirs, écoles, PNR...) et **aider à mettre en place des actions de formations et d'apprentissage du vélo** à destination des enfants, des familles, des salariés, des retraités... en mobilisant le nouveau dispositif national « Savoir Rouler à Vélo »

Pilote(s) de l'action : CDC et communes

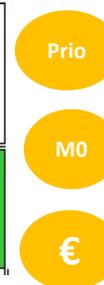
Action n°8	Renforcer la mise en réseau des parties prenantes				
<i>Sécurisation des cyclistes</i>	Partage de l'espace public	Vélo utilitaire	Vélo récréatif	Information et sensibilisation des habitants	Formation des usagers et futurs usagers



- **Si la Fédération de la Châtaigneraie Limousine doit continuer et renforcer son rôle d'animation et d'interface** avec toutes les parties prenantes concernées par le vélo sur le territoire, il faudrait **désigner au sein de la CDC un binôme de référents vélo** (1 élu + 1 technicien).
- **Faire un travail de veille partagée et impliquer les élus, les services communaux et intercommunaux dans l'animation et la mise en réseau** (services Développement économique, Tourisme, Aménagement, Mobilité..) et mieux intégrer les opérateurs privés dans les projets.
- **Créer et animer une commission « vélo » intercommunale regroupant toutes les parties prenantes « vélo »** pour co-construire des solutions et des projets adaptés aux usages et aux besoins.
- **Organiser ou co-organiser des évènements autour du vélo pour fédérer les acteurs publics et privés** (à l'instar de l'évènement « Tous à vélo » qui pourrait servir d'exemple pour les autres CDC) afin de favoriser le développement de l'écosystème vélo sur le territoire

Pilote(s) de l'action : Fédération de la Châtaigneraie Limousine, CDC et communes

Action n°9	Favoriser le développement des services autour du vélo (entretien, réparation, équipement, location, vente, formation et apprentissage...)				
Sécurisation des cyclistes	Partage de l'espace public	Vélo utilitaire	Vélo récréatif	Information et sensibilisation des habitants	Formation des usagers et futurs usagers



- **Favoriser la création de services autour du vélo et de ses usages** (Vente, réparation de vélo, cours d'apprentissage ou de remise en selle, activités sportives et touristiques...).
- **Appuyer (techniquement et financièrement) le développement d'un service de location de vélo** (location de VAE courte et longue durée, bornes en libre-service...). Permettre aux habitants ou aux touristes ne disposant pas de vélo de pouvoir se déplacer et se promener à vélo sur le territoire (valoriser les itinéraires de boucles cyclo-touristiques développer par l'OTI).
- **Inciter à la création de lignes de Vélobus pour permette aux écoliers de se rendre à l'école à vélo en toute sécurité.**
A l'image d'un bus scolaire, le vélobus consiste en un ramassage d'élèves parcourant le même itinéraire pour se rendre à l'école à vélo. Un accompagnateur formé conduit les enfants en suivant un trajet et un horaire prédéfinis par l'ensemble des acteurs du vélobus (associations de parents d'élèves, enseignants, établissements).

Pilote(s) de l'action : CDC et Fédération de la Châtaigneraie Limousine

C – Phase 3 – Mise en œuvre du SD vélo / Service vélo

Schéma Directeur Vélo - Fédération de la Chataigneraie Limousine

Liaisons cyclables intercommunales à développer - Vélo utilitaire

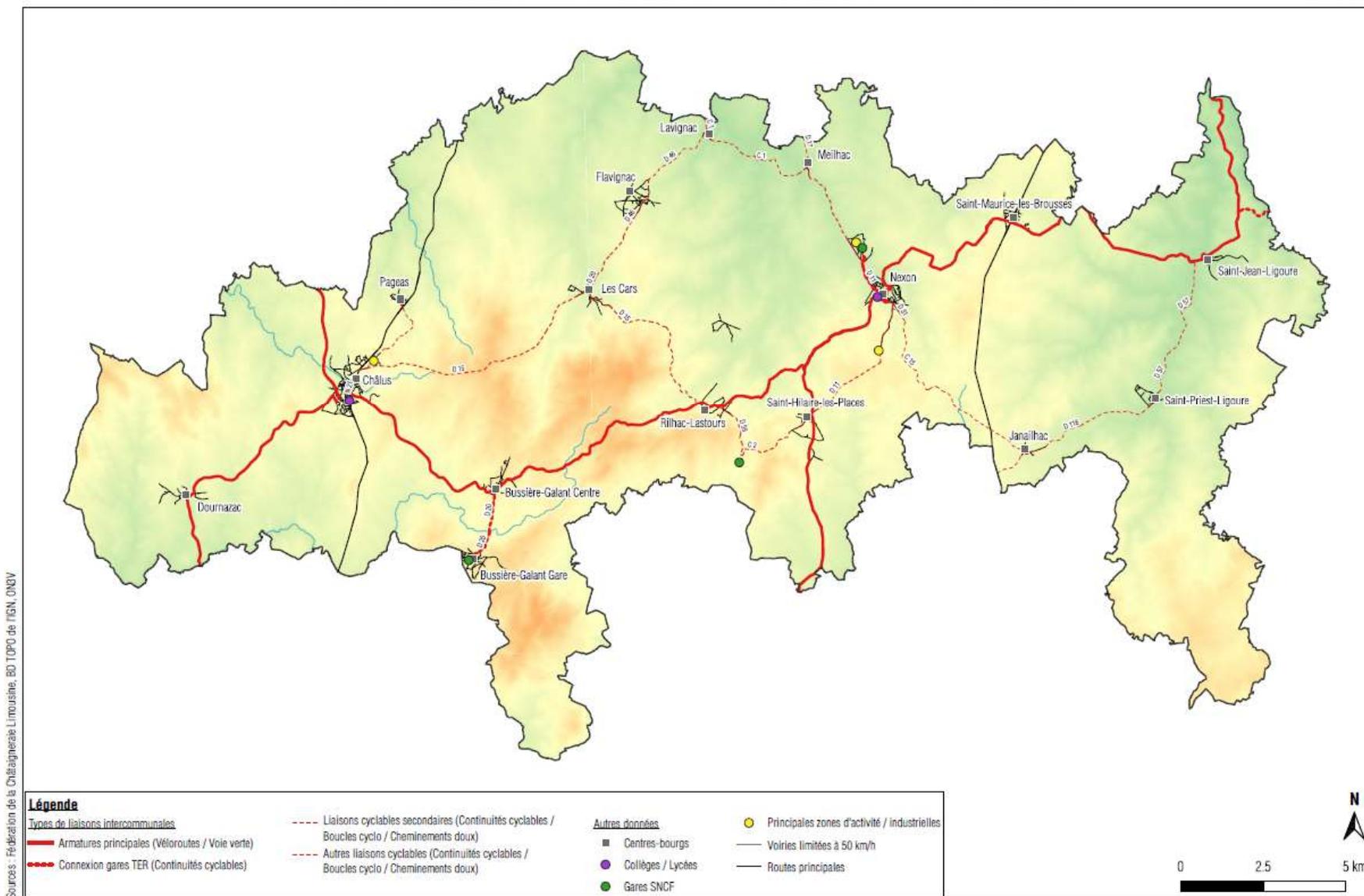
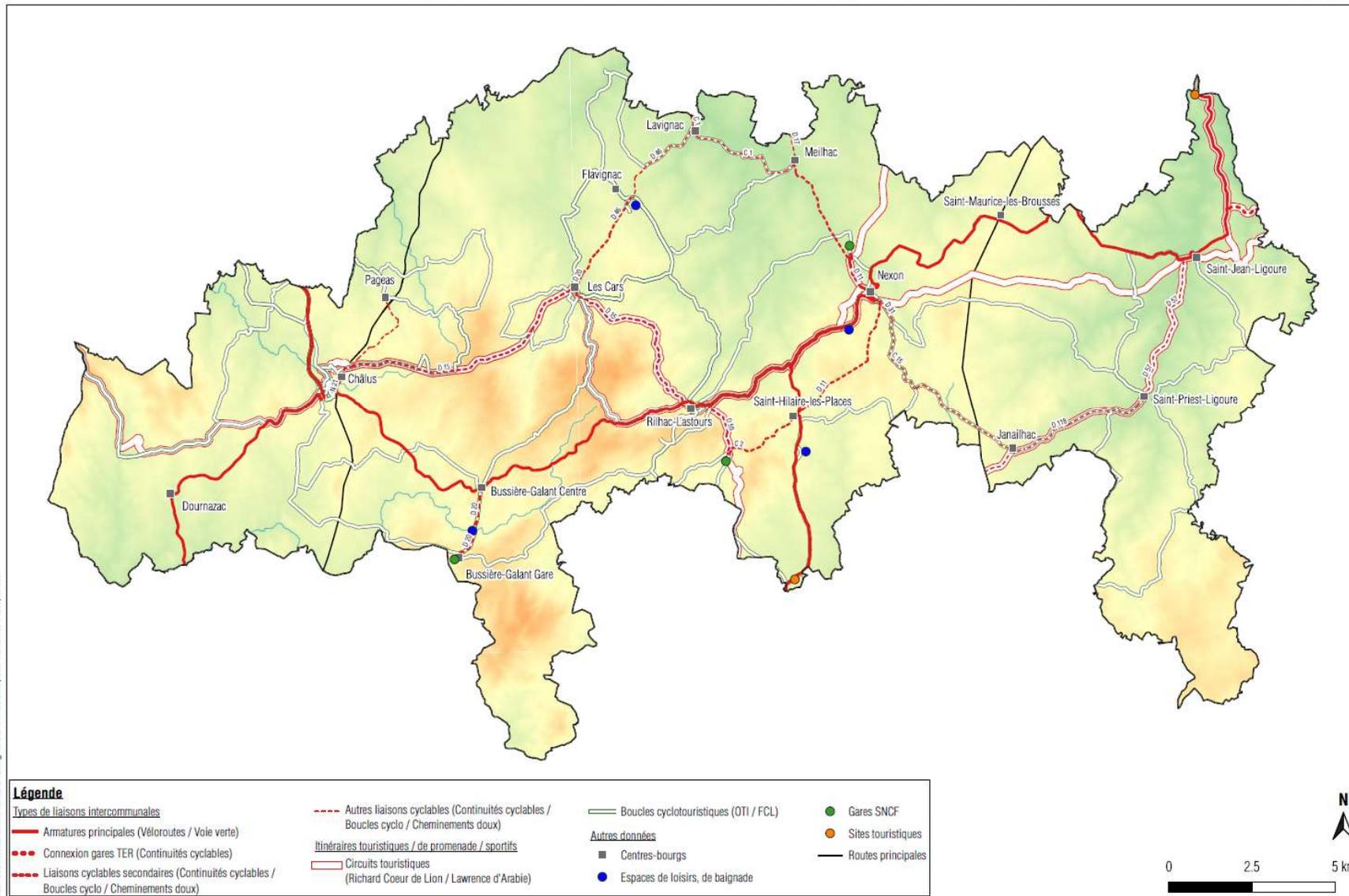


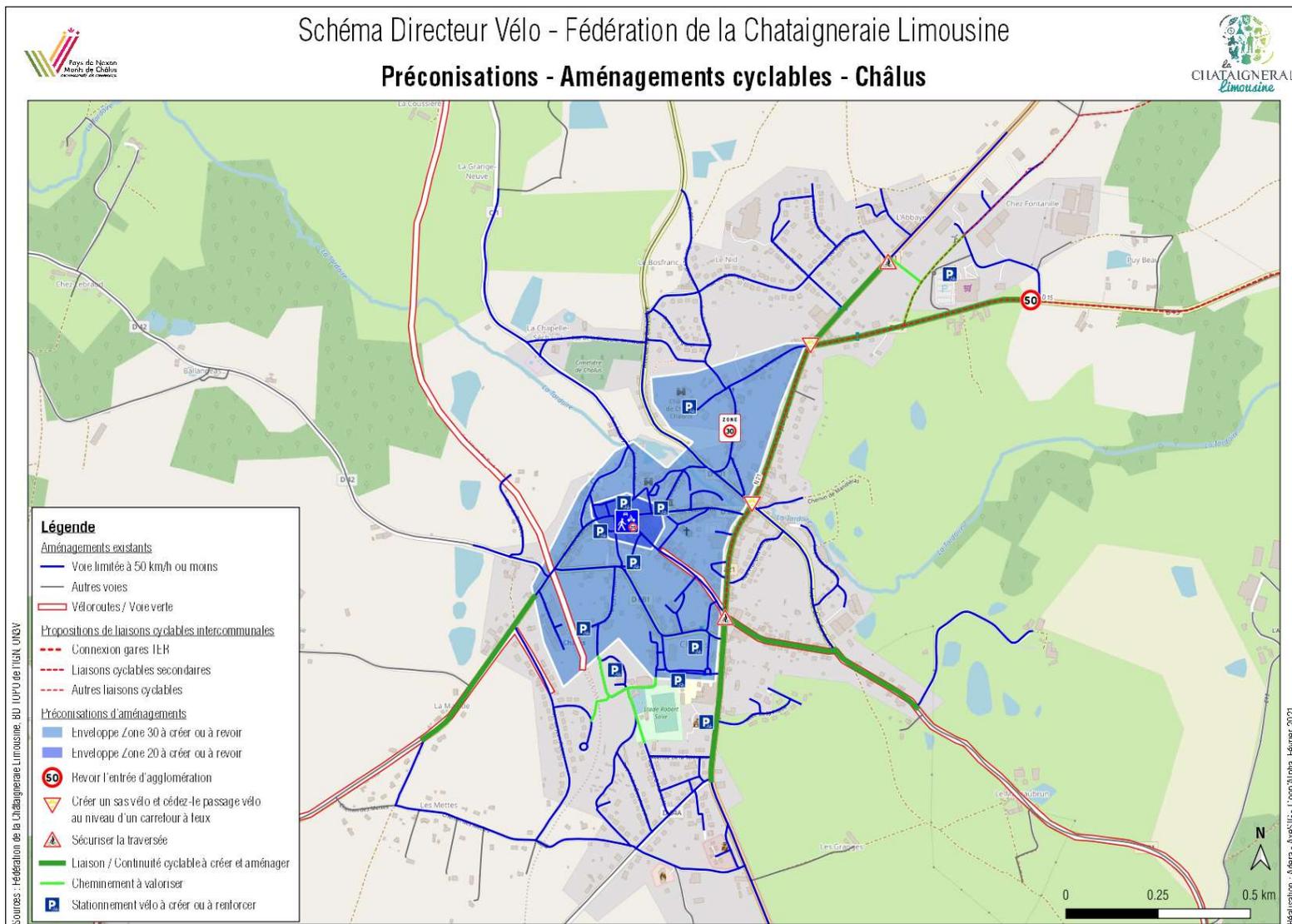
Schéma Directeur Vélo - Fédération de la Chataigneraie Limousine

Liaisons cyclables intercommunales à développer - Vélo récréatif



Les aménagements cyclables à programmer

Pour plus de détails se référer aux cartes communales (ci-dessous en exemple celle de la commune de Châlus)



Les aménagements cyclables à programmer

	Aménagement au sein de zones de circulations particulières	Linéaire d'aménagement existant (en m)		
Centre-bourgs - Réseau communal principal (sauf traversées des bourgs déjà comptabilisées dans le réseau intercommunal)	Voirie en zone 20	1674		
	Voirie en zone 30	6237		
	TOTAL	7911		
	Aménagement au sein de zones de circulations particulières	Linéaire d'aménagement prévu (en m) sur une voirie communale	Linéaire d'aménagement prévu (en m) sur voirie départementale	Total
Centre-bourgs - Réseau communal principal (sauf traversées des bourgs déjà comptabilisées dans le réseau intercommunal)	Voirie en zone 20	467	185	652
	Voirie en zone 30	18991	9447	28438
	TOTAL	19458	9632	29090
	Aménagement cyclable ou modes doux	Linéaire d'aménagement prévu (en m)		
		Voirie communale	Voirie départementale	Total
Armatures principales - Véloroutes et Voies Vertes	Réseau intercommunal principal	39773	32212	71985
Armatures principales - Liaisons gare TER				
Armatures secondaires	Réseau intercommunal secondaire	3818	27080	30898
Autres liaisons cyclables	Réseau intercommunal tertiaire	12289	15700	27989
Liaison cyclable à créer / aménager	Réseau communal principal	5212	18507	23719
Cheminement à valoriser				
Cheminement alternatif	Réseau communal secondaire	23679	2141	25820
	TOTAL	84771	95640	180411

La stratégie de communication autour du vélo (2021-2022)

- Communication au sein du journal de la Communauté de communes sur le schéma vélo et ses avancées : 1ère communication réalisée dans le numéro de juin 2021
- Création d'une page internet dédiée au schéma vélo sur le site de la Communauté de communes
- Communication sur le vélo loisirs à organiser avec l'office de tourisme
- Création d'un « fil d'actualité vélo » sur la page Facebook de la Communauté de communes
- Définition d'une marque ou d'un label - *ex : « Ma comcom se bouge » ?*
- Mise en place d'un évènement annuel dans le cadre de Mai à vélo - type « Tous à vélo »
- Actions en lien avec des programmes spécifiques – *ex : « Savoir rouler à Vélo » (écoles, jeunes)*

Faisabilité du déploiement d'un service vélo

➤ *Quelle durée et quel moyen de location des VAE ?*

■ Location très courte durée

- Inférieure à la ½ journée
- Libre-service à partir de stations et/ou en libre-service en free-floating
- Déplacements du quotidien et ponctuels, toute l'année - habitants)

→ A priori peu adapté aux territoires peu denses, sauf spécificités particulières

■ Location courte durée

- ½ journée - 1 journée à 1 semaine
- Contrat de location avec un loueur
- Déplacements récréatifs saisonniers et WE - vacanciers et touristes

→ Service existant sur le territoire de manière localisé (SIVU de la Voie-Verte, opérateurs touristiques)

■ Location moyenne durée

- 2 semaines - 1 mois à 3 mois
- Contrat de location avec un loueur
- Déplacements récréatifs saisonniers et utilitaires (tests Domicile-Travail /dépannage)

→ Service existant très partiellement sur le territoire (SIVU), intéressant pour amorcer la pratique vélo

■ Location Longue durée

- 6 mois - 1 an à 3 ans
- Contrat de location avec un loueur
- Déplacements utilitaires (Domicile –travail pouvant associer le loisir-promenade le WE) toute l'année

→ Intéressant pour faire du report modal utilitaire, à expérimenter sur le territoire

Faisabilité du déploiement d'un service vélo

➤ Quel modèle économique et de gestion de location ? Quels impacts ?

- Régie



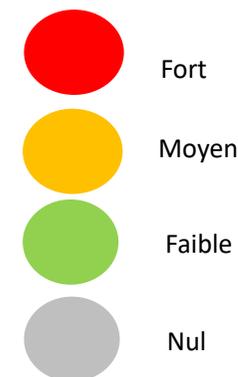
- Délégation de service public/Marché opérateurs



- Convention avec des privés



Impacts



Faisabilité du déploiement d'un service vélo

➤ Le modèle inspirant de la Communauté de communes du Thouarsais

	Communauté de communes du Thouarsais
Flotte	25 VAE + 11 vélos classiques
Organisation	Gestion déléguée à des partenaires Location de la demi journée à 3 mois tester le vélo avant achat Les vélos sont la propriété de la CdC Gestion déléguée : Maison social, base de loisirs, commerce = maillage du territoire
Caution	Prix d'un vélo (1200€ chèque non encaissé)
Bénéfice	Le gestionnaire conserve les bénéfices (recette globale de 5000€ pour 6 points de location) En contrepartie, il prend en charge l'entretien et l'assurance. bonus très faible mais gain en fréquentation pour les structures (magasin, centre socio-culturel, base de loisirs...)
Stockage et évolution du parc	Stockage chez les gestionnaires / Volonté d'augmenter le nombre de vélo
Entretien	Entretien à la charge des partenaires (vélociste local) / Carnet de suivi
Coût global	54 000 €
Subvention	TEPCV : 43 200 €
Reste à charge collectivité	10 800,00 €
Coût exploitation (moyens humains...)	Suivi du dispositif par le chargé de mission (10% ETP)



Faisabilité du déploiement d'un service vélo

➤ Scénario de déploiement envisagé pour la CdC Pays de Nexon - Monts de Châlus

	Communauté de communes de Pays de Nexon Mont de Châlus
Année	2022
Objectif	Réappropriation du vélo en milieu rural (utilitaire + loisir) Développer un service pour soutenir le développement du vélo pour les déplacements du quotidien Offre de service complémentaire à l'offre du SIVU
Flotte	20 VAE
Organisation	Gestion déléguée à des partenaires Maillage du territoire avec les partenaires (vélocistes, association, office de tourisme, commerce,...) Location courte durée location moyenne à longue durée
Convention	Convention de un an
Cautiion	Prix en fonction de la durée de location (court, moyen, long)
Coût exploitation	Suivi du dispositif par le chargé de mission
Prix achat vélo et Type de vélo	1 800 €
Financement	Dispositif ALVEOLE (attention aux conditions d'ici juin 2021) / DREAL / Leader / ...
Revente vélo	oui
Réparation	Convention avec les vélocistes
AOM	Non
Aide à l'achat	?

• Critères à définir pour la définition du maillage et la recherche de partenaires :

- ✓ Pôles d'échanges (Gare...)
- ✓ Densité de population
- ✓ Densité de services de proximité
- ✓ Point d'intérêt touristique
- ✓ Horaires et période d'ouverture
- ✓ Espace et condition de stockage
- ✓ Conditions d'accueil
- ✓ Type d'usage du vélo
- ✓ ...

POUR CONCLURE

Quelles 1ères actions pour le schéma vélo en 2022-2023 ?

- *Présentation et validation du Schéma vélo en Conseil communautaire*
- Créer une commission intercommunale dédiée et ouverte (élus, partenaires, associations, professionnels, etc)
- Réaliser une commande groupée (communes / Com Com) pour la mise en place de stationnements vélo
- Soutenir et encourager les actions en direction des jeunes et du grand public (programme Savoir Rouler à Vélo, actions PNR, Mai à Vélo, etc)
- Poursuivre et approfondir la réflexion pour le déploiement d'un service vélo
- Assurer une veille sur les financements mobilisables
- Appuyer les communes qui souhaiteraient s'engager dans la réalisation de travaux